

Comité sur la reconnaissance professionnelle et les titres de compétence

Rapport annuel 2023

Le Comité sur la reconnaissance professionnelle et les titres de compétence (CRPTC) est un comité permanent du Conseil d'administration ayant pour mandat de soutenir les buts et les objectifs de l'IPFPC tels qu'énoncés à l'article 2.2 des statuts : « L'Institut cherche à renforcer l'efficacité professionnelle de ses membres et à améliorer l'application des normes professionnelles et la disponibilité d'opportunités pertinentes de développement professionnel ».

En 2023, le CRPTC a élaboré un plan de travail dans le but de permettre à ses membres de rechercher le soutien et la reconnaissance de leur employeur face aux préoccupations croissantes relatives à la déprofessionnalisation. Ce plan de travail comporte trois objectifs : 1) Interaction avec le Conseil, 2) Interaction avec les groupes de négociation et l'équipe de consultation, 3) Interactions avec les délégués syndicaux et les membres. Concernant cette dernière, le CRPTC a préparé une communication pour la Semaine de la fonction publique intitulée « La fonction publique post-pandémique ». ([LA FONCTION PUBLIQUE POST-PANDÉMIQUE | L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada \(pipsc.ca\)](#)) Le CRPTC a également préparé et donné une présentation aux conseils des délégués syndicaux pour informer les délégué-es syndicaux de notre plan de travail et solliciter des commentaires sur les questions liées à la reconnaissance et au soutien professionnels. Nous avons également lancé une initiative de collaboration avec le Comité de formation, d'éducation et de mentorat (CFEM) pour revoir et mettre à jour le module sur la gestion du rendement, dans le but d'adopter une approche proactive pour cet exercice critique. Cette initiative sollicitera également la collaboration du Groupe de travail sur la consultation.

Sur le plan des négociations, le CRPTC a créé un sous-comité pour analyser le libellé actuel relatif à la reconnaissance et à la qualification professionnelles afin de déterminer les opportunités d'améliorer la capacité des membres à rechercher le soutien et la reconnaissance des employeurs et ainsi de mieux servir les Canadien·nes.

Le CRPTC évaluera également la possibilité de mener une enquête auprès de l'ensemble de ses membres pour obtenir des données et des commentaires sur les difficultés qu'éprouvent les membres à maintenir leur statut professionnel, qu'il s'agisse d'une formation continue, de formations, d'échanges entre pairs (conférences professionnelles et congés sabbatiques), de soutien technique ou de soutien à l'infrastructure (y compris le télétravail).

Le CRPTC est composé d'un président (Thomas Landry), de représentant·es régionaux (Mike Pauley, ATL; Eric Lajeunesse, QC; Jamie Goodmurphy, RCN; Paul Tsuji, ON; Joanne M. Bouchard, P./T.N.-O.; Philip Mantlers, C.-B/Y) et d'amis (soit Gerry Saunders, ATL; Isabella Paniah, QC; Kevin D. Toews; P./T.N.-O.), de personnes-ressources de l'IPFPC (David Yazbeck et Marielle Nadon) et de l'agente de liaison du Conseil d'administration Norma Domey, vice-présidente.